



Les conférences du Carême 2019

Unité et communion imparfaite des Églises

Par l'abbé Gaëtan Baillargeon

Pour comprendre les causes historiques et théologiques des grandes ruptures de communion survenues dans l'Église au fil des vingt siècles du christianisme. Une occasion de voir l'Église catholique en dialogue avec ces différentes Églises aujourd'hui.

Le dimanche 31 mars, à 15h30
à la salle Mgr Bouhier, de l'église St-Patrice à Magog

Les Églises de la Réforme I Martin Luther et la réforme allemande

- Le temps des réformes

- La date symbolique: 1517

- Frère Martin, docteur en théologie
La justification par la foi

- Le conflit avec Rome
Les indulgences

- L'affirmation du mouvement de réforme
Droit de cité et naissance de l'Église évangélique

- De la reprise du dialogue à la déclaration commune
sur la justification

ÉVÈNEMENTS



FUNÉRAILLES

† Adrien Roy, décédé le 21 mars 2019 à l'âge de 99 ans

CÉLÉBRATIONS PÉNITENTIELLES

Le dimanche 7 avril, à 19h, à St-Jude et le dimanche 14 avril, à 19h, à St-Patrice (célébrations avec aveu et absolution communautaire). Le lundi 15 avril, à 19h, à St-Jean-Bosco (avec aveu et absolution individuels).

BRUNCH DES CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-JUDE

Venez nombreux vous régaler le 14 avril prochain, de 9h à 13h, au sous-sol de l'église St-Jude, lors du brunch concocté par les Chevaliers de Colomb. Beaucoup de plaisir et de bons petits plats pour seulement 10\$, en prévente, ou 12\$ à l'entrée. Pour billets : contactez Jean-Claude Faucher au 819 570-8386. Bienvenue à tous et à toutes!

AVIS DE CONVOCATION

Donnés aux assemblées de fabrique des paroisses Saint-Jude, Saint-Jean-Bosco et Saint-Patrice.

Mesdames, messieurs les marguilliers et marguillières : Conformément à l'article 43 de la Loi sur les fabriques et à la demande du président d'assemblée, vous êtes par la présente convoqués à une assemblée de fabrique de

- La paroisse Saint-Jude : dimanche le 7 avril 2019 à 18 h;

- La paroisse Saint-Jean-Bosco : lundi le 8 avril 2019 à 18 h 30;

- La paroisse Saint-Patrice : jeudi 11 avril 2019 à 13 h 30;

Au centre administratif de l'Église catholique à Magog (900, rue Sherbrooke).

Donald Thompson, modérateur

Ressourcement le **samedi le 6 avril 2019** dans les salles 113-114 de l'église Notre-Dame-de-Protection au 2050 rue Galt est à Sherbrooke. Le conférencier invité : Jean-Roch Hardy, r.s.v. Animation musicale : Sylvie et Daniel.

Le thème: « Tous appelé(e)s à devenir des apôtres de l'Amour ».

De **8 h 45 à 15 h (16 h au plus tard)**.

Louange, enseignements, eucharistie, confession, adoration et ministère de prière.

Coût: \$ 10,00 (*GRATUIT* pour les 17 ans et moins).

Pour les détails, contactez 819 566-8365 après 17h ou courriel à renchar.sher@hotmail.com.

Le comité du r.c.c. de Sherbrooke

UNITÉ ET COMMUNION IMPARFAITE DES ÉGLISES

Par l'abbé Gaëtan Baillargeon

Les Églises de la Réforme I

Luther et la réforme germanique

Le dimanche 31 mars

Les Églises de la Réforme II

Calvin et la réforme française

L'Église d'Angleterre

Le nouveau protestantisme

Le dimanche 7 avril

Les conférences ont lieu cette année à la salle Mgr Bouhier de l'Église St-Patrice, les dimanches, de 15h30 à 17h. Exposé et période d'échanges.



Visitez notre nouveau site web au www.eglisecatholiqueamagog.org

RESSOURCEMENT SPIRITUEL

VOS OFFRANDES (17 MARS 2019)	ST-JEAN-BOSCO	ST-JUDE	ST-PATRICE
Quêtes	907.80 \$	474.50 \$	1 205.50 \$
Lampions	96.00 \$	157.60 \$	120.00 \$
Dons	99.65 \$	0.00 \$	334.50 \$
Quête spéciale	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Campagnes de financement	1 530.00 \$	1 110.00 \$	1 331.53 \$

CÉLÉBRONS CETTE SEMAINE EN UNION AVEC L'ÉGLISE

HORAIRE DU 30 MARS AU 7 AVRIL 2019

Samedi 30 mars – 4^e dimanche du Carême (rose)

16 h 30	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Paul Bélisle.....Son épouse Feu Monique Bernard Offrandes aux funérailles Feu André Lacroix..... Marc-André et Laurette
---------	---------------	-------	---

Dimanche 31 mars – 4^e dimanche du Carême (rose)

9 h 00	St-Jean-Bosco	Messe	Feu René (Johnny) Latulippe Son épouse Lisette Feu Lucette Poulin Lachance Yvette Poulin Roy Défunts de la famille de Richard Langlois Richard et Nicole
9 h 00	Saint-Patrice	Messe	Feu Monique Gauthier Offrandes aux funérailles Feu Yolande Faucher Offrandes aux funérailles Feu Rita Paradis Pinsince..... Offrandes aux funérailles
10 h 30	Saint-Jude	Messe	Feu Estelle Côté..... Offrandes aux funérailles Feu Rosaire Giguère Son épouse et ses enfants En remerciement à saint Jude pour faveur obtenue.....R. L.
11 h 00	Saint-Patrice	Messe	Feu Normand Courtemanche..... Son épouse et sa fille Feu Damien Lebel..... Claudette Marchand Défunts des familles Doucette et Salé Ginette Doucette

Lundi 1^{er} avril – Férie (violet)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Roger-Gérard Noël Offrandes aux funérailles Feu Florence Fauteux..... Offrandes aux funérailles Feu Rosaire Pomerleau Offrandes aux funérailles
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Anita Boulay (2 ^e ann.)..... Offrandes aux funérailles Feu Annette Dubé Sideleau Céline et Donald Feu Léo-Paul Lacroix Sa fille Lisette

Mardi 2 avril – Férie (violet)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Fleur-Ange Brunelle.....M. et Mme Michel Baril Feu Nicole Millette..... Offrandes aux funérailles Défunts des familles Couturier et Dion.....M. et Mme Gilles Dion
8 h 50	Saint-Patrice	Exposition du Saint-Sacrement	
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Pour le peuple de Dieu

Mercredi 3 avril – Férie (violet)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Léo Marquis..... Offrandes aux funérailles Feu Berthe Fillion Offrandes aux funérailles Feu Fernand Carrière La succession
--------	---------------	-------	--

Jeudi 4 avril – Férie (violet)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole	
--------	---------------	-----------------------	--

Vendredi 5 avril – Férie (violet)

8 h 15	Saint-Patrice		Liturgie de la Parole
16 h	Saint-Jude	Messe	Feu Donald Bizier (3 ^e ann.).....Suzanne Feu Réjane Turcotte.....Offrandes aux funérailles

Samedi 6 avril – 5^e dimanche du Carême (violet)

16 h 30	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Marguerite Stébenne MarcotteOffrandes aux funérailles Feu Marcel Viens Les employés de Beaulieu Canada Feu André Lacroix..... Des amies
---------	---------------	-------	---

Dimanche 7 avril – 5^e dimanche du Carême (violet)

9 h 00	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Ginette Scalabrini Raymond Son époux Feu Léonard CôtéLa famille de Jocelyn Fréchette Feu Normand Hébert.....Son épouse
9 h 00	Saint-Patrice	Messe	Feu Yvon Labonté (3 ^e ann.) Un ami Feu Huguette Beaudoin.....Offrandes aux funérailles Feu Normand Courtemanche Son épouse et sa fille
10 h 30	Saint-Jude	Messe	Feu Muguette Marchand (10 ^e ann.)..... Sylvie et Jérôme Défunts Rose-Imelda et Odias LachanceTante Monique Feu René Prince.....Son ami André
11 h 00	Saint-Patrice	Messe	Feu Camille Langlois Les enfants Feu Hermance Vézina Champoux (10 ^e ann.)..... La famille Feu Dolorès Blouin Lamontagne Ses enfants

LAMPE DU SANCTUAIRE

St-Jean-Bosco — Pour le repos de l'âme de Jean-Guy Faucher – Lucie

St-Jude — En l'honneur de saint Joseph – Une paroissienne



CÉLÉBRATIONS TÉLÉVISÉES

Les célébrations de 8h15 à St-Patrice sont télévisées et retransmises sur Cogeco et Axion



Messe chrismale

le mardi 16 avril 19h30

Monseigneur Luc Cyr convoque l'Église diocésaine à la Basilique-Cathédrale pour une grande fête liturgique. Le mystère de la Rédemption du Christ y sera célébré.

Ce salut est gracieusement offert dans la vie sacramentelle. Les portes de la Cathédrale seront ouvertes dès 18h00. Bienvenue à tous et toutes !

Déclaration des évêques catholiques du Québec à propos du port de signes religieux par les enseignantes et les enseignants (suite)



Assemblée des évêques catholiques du Québec

Il en va tout autrement des enseignantes et des enseignants. S'ils exercent une autorité sur les enfants qui leur sont confiés, cette autorité n'a pas pour but de restreindre de quelque manière que ce soit les droits et libertés de ces enfants. Leur autorité n'a rien à voir avec celle exercée par les policiers, les avocats et les juges. Ces enseignantes et enseignants partagent la responsabilité d'assurer la neutralité de l'État à l'école, tâche dont ils s'acquitteront par leur compétence et leur professionnalisme.

À notre avis, il est tout aussi légitime que les services rendus par l'État aux citoyens se fassent à visage découvert. Les citoyens doivent avoir comme vis-à-vis un représentant de l'État qui interagit avec eux sur la base de sa compétence, du respect et de l'accueil que l'État réserve à ses citoyens. Le représentant de l'État doit également avoir devant lui un citoyen à visage découvert, condition essentielle à toute rencontre civique.

Par contre, il est erroné de penser qu'une personne qui porte un signe religieux aura nécessairement une attitude prosélyte et qu'une personne qui n'en porte pas ne sera pas prosélyte. Ce sont les actes et les attitudes qui importent, et non pas les apparences extérieures. C'est pourquoi il nous apparaît plus sage et raisonnable d'encadrer les enseignantes et les enseignants dans l'exercice de leur rôle à l'égard de la neutralité de l'école publique. La forme que prend le débat actuel sur le port des signes religieux par les enseignantes et les enseignants des écoles publiques nous fait passer à côté du véritable enjeu de leur responsabilité quant à la neutralité de l'État.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence le fait indéniable qu'une bonne partie de ce débat est engendré par la présence, au milieu de nous, de citoyennes de confession musulmane. À l'évidence même, le débat sur les signes religieux se concentre le plus souvent sur le voile porté par certaines de ces femmes musulmanes.

On a beaucoup insisté, au cours des dernières années, sur l'importance de l'intégration des femmes, et en particulier des femmes issues de communautés culturelles et de minorités visibles dans le monde du travail, dans la fonction publique et plus généralement dans la société. Nous croyons qu'il est du devoir de l'État de tout mettre en œuvre afin que nous puissions, collectivement, avancer sur la voie de cette intégration. Cibler un groupe particulier de femmes ne contribue en rien à ce devoir collectif d'intégration sociale et culturelle.

Face à ces manifestations religieuses légitimes auxquelles nous n'étions pas habitués, il faut, à notre avis, y voir un défi stimulant : celui d'aménager un espace public ouvert et accueillant où puissent s'exprimer, dans le respect mutuel, les valeurs et les croyances des uns et des autres et du coup, s'enrichir mutuellement par ces rencontres. S'il s'agit d'un défi, on peut aussi y voir une occasion favorable et une chance. Une chance de grandir comme collectivité. Une chance même d'ouvrir et de baliser des voies que d'autres sociétés pourront suivre.

Dans cet esprit, l'école est appelée à être un microcosme de notre société. Les enfants y apprendront à apprécier la différence, à y voir une source d'enrichissement réciproque et d'interpellation mutuelle, fondée sur le respect et l'amitié.

Comme le disait si bien le pape François aux jeunes du monde entier réunis en janvier dernier à Panama : « La culture de la rencontre est un appel et une invitation à oser garder vivant un rêve commun. Oui, un grand rêve capable d'abriter tout le monde.¹ »

¹ Discours du pape François aux jeunes réunis à Panama, le 23 janvier 2019.